

## Candidat locataire ?

À la recherche d'un logement, vous désirez vous inscrire dans notre agence immobilière sociale.

**Pour cela, vous pouvez vous présenter à notre permanence chaque Vendredi matin de 8h30 à 12h**

### Conditions d'admission à l'inscription

- Ne pas être propriétaire.
- Ne pas dépasser un revenu annuel imposable de 29.100€ pour un isolé ou 36.400€ pour un couple. (Majoré de 2.700€ par enfant à charge).



**L'encodage de votre demande nécessite obligatoirement la présentation des documents suivants :**

- Une copie de la carte d'identité recto-verso des personnes majeures composant le ménage ;
- Composition de ménage récente ;
- Extrait du casier judiciaire ;
- Attestation de revenus (3 fiches de paie - chômage - CPAS - mutuelle - pension...);
- Une copie (dans son entièreté) du dernier avertissement extrait de rôle de tous les membres majeurs du ménage ;
- Attestation d'allocations familiales, le cas échéant ;
- Preuve du renon ou de la mise en vente du logement, le cas échéant ;
- La preuve de paiement des 3 derniers mois de loyers ;
- Justificatif d'un crédit en cours, le cas échéant ;
- Attestation de non propriété (Tour des finances : rue de Fragnée 2 à 4000 Liège, Bureau de l'Enregistrement / Documentation patrimoniale **02 572 57 57** ) ;

Votre Assistante sociale

**Marielle LEBOUTTE**